



Union des Mutuelles de Corse Santé

CAURO
**Valle
Longa**
EHPAD MUTUALISTE

LIVRET D'ACCUEIL



EHPAD Valle Longa
Lieu dit Sialare
20117 Cauro

☎ 04 95 53 22 00
www.vallelonga.fr

LE MOT D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

VALLE LONGA Cauro, créée par l'Union des Mutuelles de Corse Santé en partenariat avec les mairies de CAURO, d'OCANA et de TOLLA, les Mutuelles MGEN, MFC, Mutuelles Sud, Mutuelle Générale, CMCAS, Prévoyance, URFNMF et le concours du Conseil Général de la Corse du sud et de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Corse, est une maison de retraite médicalisée mutualiste privée, à but non lucratif.

L'Union des Mutuelles de Corse Santé se situe boulevard Sébastien Costa à Ajaccio. Présidée par M. Jean-Pierre FABIANI et dirigée par M. Dominique ANDREOZZI, l'UMCS a entrepris depuis 2002 de réaliser des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes tels que le service d'aide à la personne, le service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et handicapées et le service d'hospitalisation à domicile. VALLE LONGA est la dernière née de ces réalisations.

Les valeurs fondatrices du mouvement mutualiste constituent le socle sur lequel s'appuient les règles de fonctionnement de notre résidence pour personnes âgées. Ainsi, faire de votre séjour dans notre établissement un temps de vie et de sérénité sera notre objectif quotidien.

Vous trouverez, au sein de la résidence, plusieurs équipes pluridisciplinaires à votre disposition qui ont toutes pour objectif de vous accueillir et de vous accompagner durant votre séjour dans notre établissement, dans le respect des principes édictés par la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

La Direction et le personnel de la résidence vous souhaitent la bienvenue à VALLE LONGA Cauro.

L'ETABLISSEMENT

En collaboration avec la société Sud Habitat, l'Union des Mutuelles de Corse Santé a ouvert son premier EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Dépendantes) le 14 mars 2012.

Situé de façon privilégiée dans une zone rurale à proximité d'Ajaccio, notre établissement présente une architecture arrondie, conviviale, se fondant dans le décor naturel de CAURO

VALLE LONGA Cauro dispose d'une capacité d'accueil de 75 lits (dont 70 d'hébergement permanent et 5 d'accueil temporaire) pour les personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes. Les chambres sont réparties en 5 unités de vie sur trois niveaux, dont l'un est plus spécialement dédié à l'accueil des personnes désorientées.

Le rez-de-chaussée s'organise autour d'un patio central. C'est un lieu de vie ouvert à tous, qui recrée la vie du village.

Les résidents, leur famille, les associations et toutes personnes extérieures pourront bénéficier des lieux d'animation : salle de cinéma, buvette, coiffeur....



LE FONCTIONNEMENT

LE SECRETARIAT ET L'ACCUEIL

L'équipe administrative est à votre disposition pour tous renseignements. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 afin de faciliter vos démarches administratives, répondre à vos interrogations, vous guider au besoin, prendre des rendez-vous avec des intervenants extérieurs (coiffeur, pédicure, ...)

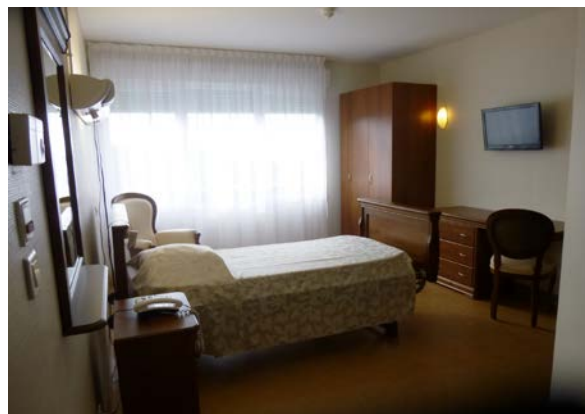
LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 60 ans, ou moins avec dérogation ;
- Constituer un dossier complet de demande d'admission (partie administrative et médicale) ;
- Après validation du dossier par la commission d'admission, une visite de pré admission avec le directeur et le médecin coordonateur sont organisées. La date d'entrée est fixée avec le futur résident sa famille et le directeur

VOTRE CHAMBRE

Chaque résident bénéficie d'un logement individuel d'une surface de 20 m². Chaque chambre est équipée d'un lit médicalisé avec matelas gaufré anti-escarres, d'un chevet, d'un bureau commode avec chaise, d'une armoire, d'un fauteuil de repos, d'un miroir et d'un téléviseur.

La salle de bain privative est conçue pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Elle dispose d'une vasque avec miroir, d'une douche de plein pied avec siège de douche, et d'un WC. La chambre est personnalisable par quelques objets personnels.



LES SOINS

Le suivi de votre état santé consiste à répondre à vos besoins d'une façon adaptée et personnalisée, et à vous offrir des soins préservant la qualité de votre autonomie de jour comme de nuit.

Ceux-ci sont donc assurés par une équipe pluridisciplinaire composée de votre médecin traitant et d'un médecin coordonnateur, d'une psychologue, d'une infirmière coordonnatrice, d'infirmières, d'une ergothérapeute, d'aides soignantes, d'aides médico-psychologiques, et d'auxiliaires de vie sociales.

En cas de besoin, un médecin psychiatre se déplace deux fois par mois dans l'établissement et peut vous recevoir en consultation.

Sur prescription de votre médecin traitant, un masseur kinésithérapeute de votre choix peut également intervenir, ainsi qu'un podologue.

Afin de répondre aux prescriptions médicamenteuses établies par votre médecin traitant, l'établissement a passé une convention avec une pharmacie d'officine ayant pour objet d'analyser les demandes, de conseiller les résidents, de préparer et de livrer les médicaments, d'assurer un suivi pharmaceutique et une traçabilité informatique sécurisée. Soucieux de respecter le libre choix de chacun, nous soumettons cette nouvelle dispensation à votre approbation ou à celle de votre représentant et de votre médecin.

Le service d'hospitalisation à domicile de l'UMCS intervient également au sein de la structure, en concertation avec votre médecin traitant, afin d'éviter certaines hospitalisations.

L'établissement bénéficie aussi du concours de l'équipe mobile de soins palliatifs si nécessaire.

Afin de renforcer la prise en charge des résidents souffrants de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, la résidence dispose d'un pôle d'accueil et de soins adaptés (PASA) sécurisé.

LES REPAS

L'établissement dispose d'une cuisine interne pour préparer vos repas. Ceux-ci sont confectionnés par notre chef et son équipe et sont servis dans la salle à manger située au rez-de-chaussée. Les menus sont affichés à l'entrée ainsi que dans le hall. Le déjeuner est servi dès 12 h 00 et le dîner à partir de 18 h 45. Ils peuvent vous être servis dans votre chambre si votre état de santé le nécessite, sur prescription médicale ou motif dûment justifié.

Tous les régimes particuliers sont scrupuleusement respectés et assurés en collaboration avec votre médecin traitant.

Le projet de vie inclut le maintien des relations familiales et amicales. Pour cela, vous pouvez inviter votre famille ou vos amis à partager votre repas avec participation financière. Nous vous demandons au préalable de prévenir l'accueil avant la fin de la semaine pour la semaine suivante, afin de pouvoir gérer au mieux nos commandes.

Le petit déjeuner est servi en chambre ou dans les salons d'étage à partir de 7h30. Le goûter est servi dans les salons et en salle d'animation de 15h30 à 16h30.



L'ANIMATION

L'animation a pour but de maintenir une vie sociale et des relations humaines, rétablir des liens affectifs, conserver l'autonomie. L'animation revêt différentes formes et est l'affaire de tous : équipes, familles, visiteurs et bénévoles. Les résidents sont libres d'y participer ou non.

Un animateur vous accompagne au quotidien pour des loisirs collectifs ou individuels. Ils peuvent avoir lieu au rez-de-chaussée ou dans les salons d'étage. Divers lieux leurs sont dédiés : salle polyvalente, cuisine thérapeutique, salon multimédia, espace « snoezelen ».

LES LOISIRS COLLECTIFS

Ils sont proposés tous les après-midi de la semaine : Parties de cartes, jeux de société, lotos, ateliers mémoire ou gymnastique douce, activités manuelles, spectacles, séances vidéo...

Vos familles et amis y seront les bienvenus.

LE SOIN RELATIONNEL INDIVIDUALISE

Il consiste à accompagner le résident dans la réalisation d'un projet personnel afin qu'il puisse maintenir ou retrouver une autonomie physique ou psychique avec le concours de l'ergothérapeute.



LES SERVICES

HORAIRES DE VISITES

Les visites sont autorisées à toutes heures de 10h00 à 20h00. Les rythmes de repos des résidents et les soins devront être respectés.

LE COURRIER

Il est distribué chaque jour ouvrable. Vous pourrez déposer votre courrier dans la boîte « courrier départ » à l'accueil, il sera posté du lundi au vendredi.

LE SALON DE COIFFURE

Un salon de coiffure, est situé au rez-de-chaussée près de l'accueil. Une coiffeuse interviendra à la demande dans l'établissement. Le salon sera mis à votre disposition lors de votre rendez-vous. Les frais restant à votre charge.

LE LINGE

Le linge de maison est fourni par vos soins et entretenu par l'établissement.

Vos vêtements personnels peuvent être également entretenus par nos soins si vous le souhaitez à condition qu'ils soient compatibles avec le nettoyage industriel (sont donc exclus les tissus fragiles comme la soie, la laine vierge, le damart...). Nous déclinons toute responsabilité quant à l'usure normale du linge.

Le résident est tenu d'avoir un trousseau complet et renouvelé régulièrement qui sera identifié par l'établissement à son arrivée.

LE CULTE

Vous serez accueilli dans le respect de vos convictions religieuses ou philosophiques. La salle de cinéma sera à votre disposition tous les dimanches pour les émissions religieuses télévisées, des offices y seront célébrés selon les disponibilités du prêtre de la paroisse.

ACCES A L'ETABLISSEMENT

Vers Ajaccio

Vers Bastelica



Cauro